N° 90 — 20e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Lundi 30 Mars 1908

REDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 7, près la place du Trichon. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Varin, 53 (Téléphone 1570

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(Téléphone 97)

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . 0 fr.
RECLAMES . . . 0 fr.
FAITS DIVERS . . 0 fr.
LOCALES . . . . 1 fr.

Les annonces seront reçues aussi [illegible] un journal à Paris, dans nos bureaux [illegible], rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 157
A LILLE : N° 97

Terrible Drame de Famille à Roubaix

LA VENTE DU LAIT à Berlin

On a beaucoup parlé, il y a quelques semaines, à Lille, de la mise en vente de laits de trois catégories sous les noms de laits riches, commerciaux et pauvres. Ce système fonctionne à Berlin ; aussi nous semble-t-il intéressant de décrire sommairement le régime auquel il est soumis.

Notons d'abord que tout lait commercial doit contenir au moins 2,7 % de graisse et avoir une densité minima de 1,028. Les laits dont la teneur en graisse est inférieure à 2,7 ne peuvent être vendus que sous le vocable de lait pauvre.

On peut, en revanche, désigner sous le nom de lait d'enfant, lait pour enfants pour nourrissons, lait de santé, lait de cure (pour maladie), lait supérieur ou sous des noms analogues ayant pour but de faire croire que le lait possède des propriétés particulières, les laits qui possèdent, sans addition, ni retranchement au moins 3 % de graisse et qui sont produits dans des conditions sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement.

Remarquons d'abord que tout marchand désireux d'introduire du lait à Berlin, doit faire à la police une déclaration mentionnant les sources de son approvisionnement ; que tout éleveur doit de même déclarer le nombre de ses vaches. Ceci fait, il ne peut utiliser que des récipients sur lesquels sont mentionnées les indications exactes des laits qu'ils contiennent ; les inscriptions doivent être peintes en noir sur fond blanc ou jaune clair ; de plus, les récipients destinés au lait maigre doivent porter une bande écarlate de cinq centimètres de largeur, immédiatement au-dessous du bord supérieur du récipient, ils ne peuvent avoir aucune autre peinture, aucun autre dessin ou ornement en rouge. Dans les locaux où l'on débite et vend le lait, les récipients qui le contiennent doivent être disposés de façon à ce que l'indication du contenu soit toujours bien visible pour le public.

En résumé, minimum de 2,7 % de matières grasses pour les laits commerciaux, rejet dans la troisième catégorie, dite des laits pauvres, de tous les laits de teneur moindre, création d'une catégorie de laits riches sous des vocables divers, mesures prises pour assurer la distinction certaine des laits pauvres, les apparaissent à première vue, les caractéristiques de la réglementation que nous étudions ; un examen plus attentif va faire ressortir l'ensemble de précautions prises pour garantir au consommateur la qualité des laits qui lui sont offerts comme laits riches.

Les propriétaires de vaches laitières destinées à leur production doivent, en tout temps, laisser visiter leur bétail par le vétérinaire désigné à cet effet par l'administration ou par ses représentants ainsi que par le personnel de la police. Les vaches doivent occuper des étables spacieuses, aérées, bien éclairées, avec planches et mangeoires imperméables et faciles à nettoyer, ces étables doivent être pourvues d'appareils d'arrosage et de dispositifs d'évacuation des eaux vannes ; on doit tenir les vaches qui les habitent à l'écart de celles qui ne servent pas à la production du lait riche, on les met à cet effet dans des locaux dont la destination est indiquée en lettres ineffaçables sur la porte extérieure.

Avant leur entrée dans ces étables l'état de bonne santé des vaches est constaté, aux frais du propriétaire, par le vétérinaire compétent de l'arrondissement ; la visite du vétérinaire doit se reproduire tous les trois mois. Un registre spécial mentionne les dates des inspections et les fonctionnaires compétents ont toujours le droit de se le faire présenter pour vérification.

Toute maladie qui vient à frapper une vache laitière dans une étable pour vaches productrices de lait riche, dans une laiterie sanitaire ou dans un établissement analogue, est signalée au vétérinaire compétent, le tout sans préjudice des avis à donner à la police en vertu des prescriptions destinées à combattre les épidémies qui frappent le bétail. Les animaux malades, ainsi que ceux qui souffriraient de troubles de la digestion, de diarrhées, sont aussitôt éloignés de l'étable jusqu'à la visite et la décision du vétérinaire.

Les résidus de laiterie ne peuvent pas entrer dans la nourriture de ces vaches, les noms des fourrages susceptibles de composer leur alimentation sont publiés chaque année par les soins de l'administration. Il est interdit d'employer comme litière de la paille ayant déjà servi et d'autres déchets. Le premier lait fourni est projeté sur le sol, le reste doit être purgé de ses impuretés, aussitôt après sa traite, par filtration ou par l'action des centrifuges, puis refroidi à douze degrés centigrades. Les contraventions aux mesures que nous venons de rapporter sont punies d'amendes pouvant aller jusqu'à soixante marks.

Le Congrès des industries laitières qui vient de se tenir à Paris, a demandé, pour les laits commerciaux, un minimum de teneur en graisse à fixer par régions ; si ce vœu est admis, nous verrons peut-être se produire spontanément la formation de laits de qualités variables. Le consommateur plus éclairé, comprendra qu'il a intérêt à avoir du bon lait, mais que, pour cela, il le lui faut payer au producteur, un prix suffisamment rémunérateur. Nous ne croyons pas, cependant que le régime dont nous venons d'exposer les grandes lignes, ait jamais quelque chance d'être adopté chez nous ; les dispositions nous paraissent en effet placer le producteur sous une surveillance administrative de tous les instants, dans son propre domicile ! Nous ne sommes pas encore caporalisés à ce point et nous ne sommes guère disposés, croyons-nous, à le devenir.

Louis DUTROY.

La Politique

Il ne faut décourager personne, quand les intentions sont louables. Pourtant, je crois que M. Paasche, vice-président du Reichstag, et son ami, le duc de Ratibor, vont au devant de quelques désillusions.

Ces deux hommes politiques déplorent l'état de quasi hostilité où vivent leurs compatriotes et les Français. A certaines heures, c'est le calme ; on pourrait croire que l'oubli se fait, que les rancunes se taisent ; mais il suffit d'un minime incident pour que les attitudes redeviennent menaçantes et le langage agressif On l'a bien vu, à propos du Maroc.

M. Paasche désire qu'il en soit autrement à l'avenir. Dans ce but, il préconise de nombreux moyens de rapprochement notamment les visites réciproques, les concours, les fêtes en commun, etc. De ces relations cordiales, il attend le plus grand bien.

Je suis convaincu que les Allemands et les Français réunis pourraient faire de belles et nobles choses. Il y a chez chacun de ces peuples des qualités éminentes qui ne feraient que se fortifier en se confondant. Mais... Mais il y a aussi de ces souvenirs que la bonne volonté des hommes est impuissante à effacer, et qui se dressent entre les nations comme des barrières infranchissables.

Je n'en dis pas davantage. Cela suffit pour faire comprendre à quel point est illusoire l'espérance que nourrit M. Paasche. Telle est, du moins, mon impression, et je crois qu'elle est celle de la plupart des Français.

Henry JAGOT.

Les Marins de la « Baleine » sont arrivés à Tanger

Ils furent échangés par les Maures contre 50 sacs de farines

Tanger, 29 mars.

Le croiseur « Cassard » est arrivé ayant à bord l'équipage du chalutier « Baleine ». Tous les hommes sont en bonne santé. Ils ont débarqué et seront rapatriés par le premier vapeur qui partira pour la France.

La « Baleine » s'était échouée au cours d'une tempête et elle fut entourée de Marocains, qui obligèrent l'équipage à descendre à terre. Les hommes furent enfermés dans un fortin. Environ cent cinquante Maures les gardaient.

L'équipage ne subit aucun mauvais traitement. La nourriture qui lui était donnée était suffisante.

Après quelques jours de captivité, le « Cassard » arriva et envoya à terre trois chaloupes. Une entrevue eut lieu avec les Maures. M. Mercier servait d'interprète.

Les Maures avaient d'abord demandé une forte rançon, mais finalement ils se contentèrent de cinquante sacs de farine.

L'embarquement eut lieu à midi.

La « Baleine » est perdue.

Une bombe dans un meeting de sans-travail

New-York, 29 mars.

Douze mille sans-travail de New-York se sont réunis hier en meeting dans Union square, malgré l'interdiction de la police qui est intervenue pour disperser les manifestants. Il en est résulté des bagarres au cours desquelles un des agitateurs socialistes ou anarchistes qui se trouvaient parmi les sans-travail et qui les poussaient à la résistance et au désordre voulut lancer une bombe sur des agents de police ; mais bousculé par la foule, il laissa échapper l'engin qui fit explosion à ses pieds.

Il fut atteint mortellement ; un manifestant a été tué à ses côtés et quelques autres blessés.

Après une dernière charge, la police montée a réussi à faire évacuer le square en opérant quelques arrestations.

L'anarchiste victime de sa bombe est un nommé Silverstein, tailleur à Brooklyn, âgé de trente ans. Il a la main droite arrachée et les jambes presque séparées du tronc. Il a été transporté mourant à l'hôpital.

On remarquait dans la foule un grand nombre de femmes coiffées de bonnets rouges et portant des drapeaux rouges. Les manifestants chantaient la « Marseillaise ».

Pour que les viandes des troupes NE SOIENT PLUS AVARIÉES

Une circulaire de M. Chéron

Paris, 29 mars.

M. Chéron adresse aux commandants de corps d'armée une circulaire où il dit :

Les constatations que j'ai eu l'occasion de faire ces jours derniers dans diverses garnisons de l'Est, démontrent que la qualité de la viande fournie aux troupes laisse trop souvent à désirer et que les précautions prévues pour éviter la distribution de viandes malsaines sont ou insuffisantes, ou insuffisamment observées.

Il est superflu de dire qu'il n'y a pas de question plus grave que celle du contrôle de l'alimentation du soldat.

Toute négligence en cette matière entraîne des résultats déplorables. Il importe donc de faire preuve à l'égard des fournisseurs d'une surveillance constante et de la plus rigoureuse sévérité.

Les instructions en vigueur font un devoir aux corps de troupe de procéder à un examen minutieux des viandes destinées à l'alimentation du soldat.

Il y aura lieu, pour éviter le renouvellement des faits qui ont été constatés, d'exiger à l'avenir les précautions suivantes :

1° Aucune viande ne pourra être livrée à un corps de troupe sans que préalablement, l'animal dont elle provient ait été visité sur pied par un vétérinaire de l'armée, ou à son défaut, par un médecin délégué par le corps.

2° Le marquage des animaux s'effectuera dans des conditions telles qu'aucune substitution ne puisse se produire. On utilisera de préférence le marquage au fer rouge sur la corne ou sur le pied, et en outre le sciage de l'extrémité de la corne, la partie détachée restant entre les mains du vétérinaire ou du médecin inspecteur, et constituant un moyen de contrôle.

3° Si l'animal est refusé, on le marquera à la croupe de la lettre « R » apposée au fer rouge et signifiant « refusé » ; de la sorte on évitera que les animaux écartés par les vétérinaires militaires puissent être frauduleusement livrés à d'autres corps de troupe.

4° Lorsque l'animal aura été abattu, il sera, à l'abattoir même, présenté au vétérinaire ou au médecin délégué par le corps, la peau restant adhérente au sommet de la tête et les poumons à la trachée ; les autres organes thoraciques et abdominaux seront placés à proximité.

Le vétérinaire ou le médecin marquera alors la viande abattue avec un timbre à date dont le modèle va être adressé aux corps.

5° En aucun cas, il ne pourra être suppléé aux formalités ci-dessus par la vérification d'un vétérinaire municipal.

6° Le vétérinaire ou le médecin inspecteur assiste au marquage de la viande abattue l'accompagnera de l'abattoir au quartier, sans qu'aucun arrêt puisse avoir lieu en route. Il sera porteur d'un certificat délivré par le vétérinaire ou médecin, placé sous enveloppe cachetée et portant les indications nécessaires sur la viande pour que l'officier de distribution puisse la reconnaître au contrôle.

7° Le vétérinaire ou médecin d'une part, l'officier de distribution d'autre part, pourront refuser la viande, non seulement pour cause d'insalubrité, mais pour défaut de qualité.

Il est rappelé aux vétérinaires que l'acceptation d'un animal sur pied ne les oblige nullement à l'acceptation de la viande abattue.

8° Les vétérinaires principaux des corps d'armée feront très fréquemment des visites inopinées dans les abattoirs et tueries, ainsi que dans les quartiers au moment de la distribution.

9° Toute fraude qui sera immédiatement constatée, donnera lieu à une plainte établie par le chef de corps et il m'en sera référé télégraphiquement.

Il y a fraude non seulement lorsqu'il y a livraison ou tentative de livraison de viande impropre à la consommation, mais encore lorsqu'il y a tromperie ou tentative de tromperie par rapport aux conditions du cahier des charges.

NOUVELLES DE PARTOUT

PARIS

Les obsèques de M. Perrault, secrétaire du syndicat des terrassiers ont donné lieu à un cortège de 25.000 personnes et une grande quantité de fleurs et de couronnes en immortelles rouges. Au cimetière, tous les groupes ont chanté *l'Internationale* et plusieurs discours ont été prononcés.

— Au cours d'une ronde-battue effectuée la nuit, par ordre du préfet de police, deux cent trente-sept arrestations ont été opérées.

FRANCE

— M. Michelfelder, maire radical de Brignoles, est décédé dans sa cinquante-septième année. Depuis les dernières élections municipales, c'est le deuxième maire qui, à Brignoles, décède dans l'exercice de ses fonctions.

— Un mineur de Liverdun, près de Toulon, aurait, depuis un certain temps, abusé de sa jeune fille, qui, pour échapper aux violences dont elle était victime, aurait dû se sauver chez des parents. L'inculpé nie énergiquement.

— A Toulon, les soldats du 4e d'infanterie coloniale, en prison préventive, avaient formé un plan d'évasion qui a réussi pour trois d'entre eux.

POLITIQUE RÉGIONALE

A VALENCIENNES

Election au Conseil d'Arrondissement

CANTON EST

Scrutin de ballottage du 29 Mars

	Inscrits	Votants	Clerquin	Theillier
Curgies	347	290	101	190
Estreux	154	112	34	77
Marly	806	482	324	137
Onnaing	1422	1004	826	157
Préseau	584	360	197	150
Quarouble	602	406	269	134
Quiévrechain	592	346	227	111
Rombies	177	149	86	56
Saultain	304	200	129	61
Sebourg	197	131	308	117
Valenciennes	2305	1579	669	889
Totaux	8030	5155	3161	2078

M. CLERQUIN, RADICAL, EST ELU.

Au premier tour, les suffrages s'étaient ainsi répartis :

M. Clerquin, 2191 voix ; M. Theillier, réactionnaire, 1942 ; M. Stievenard, socialiste, 1213.

Il s'agissait de remplacer M. Edmond Theillier rétrograde décédé.

LA RÉGION

LA MI-CARÊME

A LILLE

Les Lillois qui profitent de toutes les occasions de s'amuser, ont saisi avidemment celle que leur offrait hier la Mi-Carême. Il faut dire que le temps superbe, le soleil évocateur de printemps avait déposé, dès le matin, dans tous les cœurs de fortes dispositions au plaisir. Les nuages qui roulent habituellement menaçant sur nos têtes, ne vinrent à aucun moment les atténuer.

Il fit beau de la première à la dernière heure, et cette chose extraordinaire valait bien aussi qu'on la célébrât dignement en même temps que sa Majesté la Mi-Carême.

Donc, pour fêter Carnaval et le Soleil, tous les Lillois furent dehors, laissant à la maison les soucis, les visages tristes.

Dès deux heures de l'après-midi, les tramways durent, dans les grandes rues, stopper comme aux jours où le courant manquait. Toute énergie semblait s'être condensée dans les menottes gantées des demoiselles ou les pattes moins élégantes des messieurs tour à tour disparaissant au fond des sacs de confetti et se levant vers le ciel... pour retomber vers les chignons ébouriffés et les frimousses excitées. L'algébriste le plus morose, faisant après dîner sa promenade digestive n'aurait pu compter dix pas sans être couvert des petites rondelles comme le moins sérieux des masques. Cela tombait comme de la pluie, une pluie bleue, rouge, jaune, joyeuse et rien n'apparaissait plus qu'avec des apparences de tableaux exécutés de la main de maîtres pointillistes.

Les rires, les cris d'heureux effarement coupaient les refrains à la mode, chantés sur le mode aigo par des ribambelles de jeunes demoiselles court et clair vêtues qui, à l'abri du loup de satin s'en donnaient pour un an.

Les « masques » furent très nombreux et les beaux costumes qu'il n'avaient pas à craindre le même sort qu'au Mardi Gras, ne se firent pas prier pour se faire admirer.

Il en défila des quantités devant les estrades où se trouvaient haut chapeautés et attentifs, les messieurs, membres des jurys pour le concours de travestis.

Ce concours fut évidemment le clou de la fête, et parmi les estrades, la plus entourée fut celle élevée sur la Grande-Place à l'ombre de la Déesse. On peut dire, sans exagération, que sur cette place, hier après-midi, de deux heures à six heures, les cochers n'auraient pu trouver la place pour le plus petit des jurons qu'ils lancent d'ordinaire avec tant d'ampleur. De toutes les fenêtres des maisons, sortaient des têtes admiratives, des corsages clairs, des mains prêtes à applaudir et même la Grand'Garde, enguirlandée de curieux avait un air aimable.

Les spectateurs en furent d'ailleurs pour leur constance. Le défilé des groupes et des personnages travestis fut à peu près ininterrompu et beaucoup se firent remarquer par leur originalité.

Il serait trop long de citer tout le monde et surtout de citer avec les commentaires exprimés par le public. Nous nous bornerons à une énumération rapide demandant humblement pardon à ceux que nous pourrions oublier.

1re CATEGORIE. — Plus beaux chars. — Il n'y avait que deux inscrits. La société des Risquons Tout, rue des Postes, a tenu le premier rang avec la France en Paix. L'Agriculture, l'Industrie, le Commerce, sous les traits de jeunes et jolies femmes fort agréablement costumées entourait la France que protégeait un groupe de soldats et de mineurs.

La société des Chauds Moineaux, rue Bourignon, avait représenté, sous le titre Gloire aux Ancêtres de 1792, un groupe de soldats de la Révolution exécutant trois tableaux militaires conçus avec art : Devant l'Ennemi, à la baionnette et la Défense du Drapeau.

2e CATEGORIE. — Plus beaux groupes (minimum 50 personnes). — Il y en a eu de trois à quatre cents masques s'agitant dans un chatoiement de couleurs d'une intensité superbe.

Il faut citer surtout : Les Lecqueux de la rue de Juliers, les Cœurs Joyeux de la rue d'Arras. Les Becs secs d'Heillemmes, les Risquons-Tout de la rue des Postes, les Mal-Foutus de la rue de Wazemmes, les Amis Dévoués de la rue Wicar, les Bouffe-Tout de la rue Malpart.

3e CATEGORIE — Plus beaux groupes. (Minimum 12 personnes). — La palme revient, selon nous, à la Madrilène, en chanteurs florentins d'un luxe séduisant au possible. A citer aussi les Ancêtres de 1792 dont nous avons déjà parlé dans la catégorie des chars ; les Joyeux Arlequins de la rue de l'Hôpital-Saint-Roch, jolimens costumés dansant avec beaucoup d'ensemble en scandant leurs pas du bruit de leurs bottes.

4e CATEGORIE. — Groupe costumé le plus original, pittoresque ou comique (Minimum 12 personnes). — Contingent copieux qui a dû rendre difficile la tâche des jurys. La Jeunesse Moulinoise de la rue Philippe-de-Comines a représenté une tribu de romanichels d'une vérité parfaite, avec les roulottes aux chevaux étiques, l'orgue de barbarie, l'ours savant, etc., et les types, les types surtout, d'hommes, de femmes et d'enfants au teint hâlé, aux cheveux d'ébène à donner l'illusion complète de la réalité. Le très réaliste vaudeville soulève des applaudissements au moins aussi frénétiques que les colères qui vont aux vraie nomades. La Fanfare perdue de Lens dont les instruments étaient formés des objets les plus hétéroclites : lampes, chaudrons, chaises, cafetières, etc., ce qui n'empêchait pas des exécutions musicales parfaites.

Les Volontaires du prince de Galles rappelant les costumes séduisants des musiciens anglais que l'Arbre de Noël fit venir à Lille l'année dernière.

Les Fous Réunis de La Madeleine représentant tout une collection de pourrissons joufflus dont la tête s'encadrait d'un bel oreiller aux angles enrubannés.

Egalement, Les Fous Réunis qui, pour chanter une production patoise. Les Passions, avaient rassemblé, sous des costumes en imitation de terre-cuite, des pêcheurs, des bourieux, des coqueleux, des coulonneux, etc., etc. en un mot, des représentants de toutes les catégories de sports qui passionnent nombre d'hommes.

Les Amis de la Gaîté, de la rue de Seclin, formaient une noce qui, portant avec elle tout un matériel de banquet, s'installait en un clin d'œil, autour d'une table irréprochablement dressé et au milieu de laquelle trônait la légendaire tête de veau.

Les Cœurs-Joyeux de la rue Monge, avaient d'une façon à peu près identique, dressé instantanément un café avec son comptoir, son billard, ses porte-manteaux et porte-queues. Tout le personnel était noir : le sujet représenté s'intitulait d'ailleurs : Académie de billard au pays noir.

5e CATÉGORIE. — Couples, plus beaux costumes et costumes originaux, pittoresques ou comiques. Sans prétendre à aucun classement, nous citerons un très joli couple, frais et gracieux, le Roi et la Dame de cœur ; les deux commères d'une élégance raffinée, l'Ecolier et sa bonne, d'une opposition hilarante ; les billets de loterie, la jumelle de théâtre, les deux fées, la loi sur les fraudes, les folies multicolores en soie, Louis XIII et Anne d'Autriche, chef indien et son esclave, etc., etc.

6e CATÉGORIE. — Personnes isolées, costume le plus original, pittoresque ou comique. Il y avait plus de cent concurrents dans cette catégorie, c'est dire que la classification par ordre de mérite, n'en serait pas facile. On a beaucoup ri de la revanche du diable, faisant sauter sans pitié, le gamin qui le fit danser si longtemps ; on s'est amusé au métropolitain villageois ; on a admiré une production très artistique : croissant de lune, sur laquelle elle règne. Cette lune suivait docile et langoureuse, un peintre chevelu, auquel sans doute le jury décernera un prix. Au hasard, citons ensuite : le garçon de recettes en costume fait de milliers de boutons ; la reine des Marguerites, fraîche et gracieuse ; le moissonneur fleuri ; la reine du houx ; amandes et noisettes, le bas-long dirigeable ; le chef indien ; le théâtre lilliputien ; le clown équilibriste, qui mérite une mention toute spéciale ; un chef indien ; l'équitation moderne, sous l'aspect du célèbre clown Gougou chevauchant un porc très rose ; une pêcheuse boulonnaise ravissante ; le soumarin, sous la forme d'un mateloi dont la tête représentait un double décime ; plusieurs aéroplanes ; un Vercingétorix ; le dibale d'or sur son trône ; un énorme chou d'où émergaient de nombreux bébés et intitulé le Rêve de M. Piot ; le bleuet ; la marguerite, le pavot, figurés par trois jeunes filles charmantes en des costumes riches et conçus avec goût, etc., etc.

La 7e CATEGORIE comprenait les groupes de musiciens costumés entre lesquels on laisse au sort le soin de répartir les primes.

8e CATEGORIE. — Chansons patoises. — Il y en avait six inscrites au programme. Nous n'en avons entendu chanter que trois. Lille-Capitale, de M. E. Mathelin, chanté par les Dauphins de la rue de Béthune. En six couplets, l'auteur constate les embellissements progressifs de notre Cité :

Mais queu cang'mint dins no' bonn' vill' de Lille
Avé l' commerc' qui s' dév'lopp' journell'mint,
S'-population qui monte à tros chint mille
Et puis tout chin qui fait s'n imbellich'mint.
Ch'est qu' les Lillos aimant leu' vill' natale
N'ont point volu qu'ell' reste au troisième rang.
I's ont promis d'in faire sem' Capitale;
Pour insortir, i's donn'ront tout leu' sang.

REFRAIN

Par l'imbellich'mint d' no' ville,
On vol l' bonn' gaîté qui brille,
Les boul'vards, les monuments,
Com' beauté surprenant les gens;
Les bêtes qui n'ont point d'égale
P'ront bientôt : Lill' Capitale
In nous moquant des jaloux,
Lillos, réjouissons-nous.

Les Fous de La Madeleine chantaient ainsi que nous le disions plus haut : Les Passions : Patineurs, Vélocipédistes, Pinchonneux, Bouchonneux, Coqueleux, etc., ont leur couplet.

I's uns cour'nt in vélo
Au risque d' ramasser des pelles;
D'aut's rou'nt in auto;
D'aut's incor' jutt'nt au diabolo.
Ch'li qui a des coulons,
Passion qui n'est point des pus belles,
Sans boire d' pochons
Tros heur's vett'nt l' tot des masons.
Et vèlez l' fumeur
Saquant, plein de bonheur;
S' pip' n'est qu'un copon,
I' l' donn'rot point pour un gambon !

REFRAIN

Fut toudis print' compassion
Qui a eut' passion !

Enfin, les Volontaires du Prince de Galles, dont les instruments n'étaient que des bigophones, chantaient les Rois des Fanfareux.

Chelle' société vient de s' fonder
Dins no' bonn' vieill' cité,
Pou rimplacher l' benellis
Jbeull' fos pa' l' nouvisinté;
Pus d'harmonies, pus d'orphéons,
Et pus d'accordéons,
Car tout cha vient d'ett' rimplaché
Pa' d' strutrumint expriès;
Et l' plaisir,
A ravir,
Ch'est qu' tout l' mond' peut s'in servir,

REFRAIN

Ch'est les Bibi, les Bigophonistes,
Les Rois des Fanfareux,
Aux accords si joyeux.

10e CATEGORIE. — Enfants, couples plus beaux costumes. Ce concours de costumes d'enfants fut éblouissant. A signaler : la République en paix, M. et Mme Polichinelle, Paysans Normands, Tramway, Gendarme à cheval, Matelotte, Chiffonnière, Mexicain, docteur Faust, Spahis à cheval, Paysanne Normande, Pierrette moderne, Chaperon Rouge, Abatjour.

12e CATEGORIE. — 1re section. — Groupes de vélocipédistes costumés (minimum 10 personnes). En général fort jolis, surtout les Bébés en vacances, représentés par les Copains d'Esquermes de la rue de Loos ; les Chasseurs au Papillon, représentés par les Sans-Gêne de la rue de Juliers ; le Cirque Farnum, par les Promeneurs de la rue d'Halluin.

2e section. — Vélocipédistes isolés costumés. Les concurrents avaient fait des merveilles. Félicitons : la grande Revue en fleurs naturelles, le Jockey sur un escargot, le Bateau fleuri, le Troubadou et la Nourrice, le Gondolier vénitien, etc. Tout le concours, enfin, fut très bien, et si nous étions jury et très riche, tout le monde serait récompensé.

La soirée de la Mi-Carême fut aussi bien remplie que l'après-midi. Beaucoup de masques désertèrent les rues pour les bals. Il y en eut un peu partout et si nous citons ceux de la Brasserie Universelle, du Kursaal, à l'annexe du Grand-Hôtel, ce n'est qu'ils furent plus gais que tant d'autres, mais parce que plus grands, ils continrent... plus de foule.

Et maintenant, en voilà pour un an. Quelques heures encore et la fatigue de cette grande journée de réjouissances sera passée. Son souvenir s'envolera et fera place aux projets pour l'année prochaine.

A ROUBAIX

Autant la journée du Mardi-Gras a été lugubre et froide, autant celle de la Mi-Carême a été ensoleillée et joyeuse.

De bonne heure, la foule se met en route pour venir, comme elle en a l'habitude, occuper les trottoirs des rues du centre où elle sait que les sociétés et les chars doivent passer en compagnie de bandes de masques chantant et dansant les refraîns du jour.

Plus l'on va, plus l'animation est grande, le coup d'œil pittoresque, les masques nombreux et beaux, car si les gosses en loques sont légion, les beaux masques, les frais costumes sont en grand nombre, soulevant

Les chars et les sociétés

La Mi-Carême de 1908 aura vu bien moins de sociétés que les autres années, car quatorze seulement ont demandé à la Mairie l'autorisation de vendre des chansons.

Sur ces quatorze sociétés, quatre étaient montées sur des chars, si l'on peut appeler ainsi ces camions de ferme surmontés d'une estrade tendue de rouge ou de bleu traînés par deux solides chevaux plus habitués au labour qu'aux cris de joie de la foule.

La population aime à suivre ces véhicules n'ayant aucun lien de parenté avec les chars des carnavals de Paris et de Nice, et prend un sensible plaisir à chanter en compagnie des masques et aux sons d'un joyeux orchestre, le refrain de circonstance.

Cette année, pas de chansons politiques et très peu de chansons prônant le bon goût de la bière Machin et la qualité supérieure du crêté Chose.

En compagnie de nos lecteurs nous allons faire dans la foule une petite promenade et chanter avec eux quelques jolis couplets.

Voici les chars de la Fédération du Bâtiment et de la Chambre syndicale métallurgiste.

Le ténor du premier véhicule fait un appel au syndicat et sur un autre air le baryton du second clame la même chose.

On en juge par le quatrième couplet de chacune des deux chansons :

QUATRIÈME COUPLET

Pour voir enfin ces heureux temps
Il ne faut plus voir d'hésitant
Et dans le même groupement
Englober tous qui font le bâtiment
L'union mène à la victoire
Nous ne pouvons isolément
Obtenir un salaire
Mais par la force on le peut grandement
A l'appel pas d'absent
Répondez tous présent
Car chacun doit savoir
Accomplir un devoir.

QUATRIÈME COUPLET

Forgerons, noirs métallurgistes,
Soyons tous bons syndicalistes,
Ne sommes-nous pas tous égaux ?
Rejetons toutes politiques,
Etant forts, soyons unanimes,
Joignons nos cœurs et nos cerveaux.

Voici la société établie chez M. Loore, rue de Flandre, 123, qui chante « La Caisse du Chômage ». Le monde des travailleurs gémit fort cette chanson qui est tout simplement ironique ; la preuve :

QUATRIÈME COUPLET

Voir ces petits masquer du nécessaire,
Avoir des tracs ne savoir les louer,
Se résigner, se servir et se taire,
Voilà le sort de l'humanité ouvrier.
Tout ici bas pourtant n'est qu'passage
Et l'on ne doit jamais désespérer,
L'on nous promet la caisse du chômage,
En l'attendant nous pouvons donc chanter.

Se figurant avoir gagné le gros lot, « Amis de la Pochette » de Croix, sont venus jusqu'à Roubaix nous chanter une [illegible]